

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Marcelle RABINOWICZ

Date : 09/11/2022

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal 08.11.2022

Présents :

Jean-Didier BERGILEZ, Victor BRUNFAUT, Alessandra BRUNO, Sylvie BURGEON, Anne-Sophie DAOUT, Maud DE RIJCK, Bernard DEPREZ, Eve DEPREZ, Denis DERYCKE, Cristina ENESCU, Romain FONTAINE, Christine GODFROID, Gery LELOUTRE, Lisa LEONARD, Daniel LINZE, David LO BUGLIO, Geneviève MARTIN, Emilio MONTALDO, Luisa MORETTO, Marcelle RABINOWICZ, Yves ROBERT, Christine SCHAUT, Mehrangiz TASOUJI, Wouter VAN ACKER, Eric VAN ESSCHE, Ellen VAN HUFFEL

Excusé :

Iwan Aldo STRAUVEN

0. Administration du Conseil facultaire

0.1. Approbation de l'ordre du jour *Annexe n°0*

Ordre du jour approuvé.

0.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022. *Annexe n°1*

Christine Schaut soulève qu'une partie du débat concernant le point 4.2 n'apparaît pas dans le PV au profit de la réponse du VD RH. Il est proposé à Christine Schaut de formuler et transmettre une synthèse des débats à rajouter au PV.

0.3. Convention de double diplôme entre l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles, la Haute Ecole Charlemagne et l'Institut Agro (Angers) – *Annexe n°2* - Présentation par Didier Vancutsem

La convention vise à mettre en place un parcours de double diplôme. Par ce consortium, les étudiants ont la possibilité de suivre leur master soit en Belgique, soit en France selon l'université d'origine et de cette manière obtenir le diplôme d'« Ingénieur spécialité paysage » de l'Institut Agro Rennes-Angers ET le diplôme de master « Architecte paysagiste » délivré par l'établissement référent du consortium ULiège, HECh, ULB.

En réponse aux questions soulevées, il est précisé :

- qu'il ne s'agit pas de faire des cours communs, c'est l'étudiant qui voyage pour aller suivre une partie de son cursus dans un autre établissement.
- que les 2 diplômes visés par le consortium étant déjà reconnus, il s'agit ici d'une collaboration entre différents établissements.

1. Suivi des questions générales relatives à l'université

1.1. Actualités de l'Université

Charte sur la déconnexion

La Doyenne relève l'existence de la charte relative à la déconnexion, disponible sur le portail du personnel.

[Déconnexion - Portail du personnel de l'ULB](#)

1.2. Présentation du dispositif « incitants au développement de projets européens » - Présentation par Sebastian Seiffert

Monsieur Seiffert nous présente différentes possibilités de mobilité :

- **Partenariats de coopération**

Il s'agit de partenariats intra européen (27 pays de l'UE) avec quelques exceptions comme le Maroc, par exemple, qui permettent de développer des outils pédagogiques tels que des manuels, des workshop, l'enseignement à distance, ... et qui visent tous les niveaux de l'enseignement.

Les priorités pour l'enseignement supérieur sont d'améliorer la mobilité, faciliter l'adoption et la reconnaissance de cours d'apprentissage de courte durée et de développer les STIAM (sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques).

Mise en œuvre : candidature décentralisée, durée de 2 à 3 ans, prochaine échéance mars 2023, somme forfaitaire à choisir.

- **Master conjoint Erasmus Mundus**

Programme de master de 60 ou 120 crédits établi par un consortium d'au moins 3 universités. Le projet est ouvert à toutes les disciplines, il permet l'octroi de bourses et mènent à un diplôme double, multiple ou conjoint.

[Masters conjoints Erasmus Mundus \(ulb.be\)](https://www.ulb.be/fr/etudiants/erasmus-mundus)

Possibilité d'obtenir un partenariat académique non européen mais ce serait pour des échanges de plus courte durée qui ne mèneraient pas à une co-diplomation.

Les incitants de la FWB sont la prise en charge de suppléances de cours, des frais de consultance, de relecture et de traduction, des frais d'organisation de réunion.

[Financements européens \(Erasmus+ et EuropeAid\) - Portail du personnel de l'ULB](#)

2. Administration de la Faculté

2.1. Présentation de Magali Verbelen – DAF adjointe

Prise d'acte.

2.2. Présentation d'Eva Collignon – accompagnatrice aux apprentissages (SAA)

Prise d'acte.

Eva Collignon est reliée au SAA et s'occupe des étudiant.e.s. Elle vient principalement en aide au BA1 mais reste accessible pour tou.te.s les étudiant.e.s.

- ➔ Accompagnement pour la gestion de soi, académiques (méthodes, compétences rédactionnelles, ...), numérique (office 365, outils ULB, ...), disciplinaires (tutorat, remédiations, ...), blocus encadré, ...

[Présentation de Séverine Gossiaux – conseillère pédagogique](#)

Séverine fait partie du centre d'appui pédagogique (CAP) et vient en aide aux enseignant.e.s.

- ➔ Formation et appui à la pédagogie en général, à l'utilisation des outils numériques, accompagnement à l'évaluation des enseignements, appui à l'innovation pédagogique, ...

Eva et Séverine sont installées dans le bureau Co.2.2. Elles invitent les étudiant.e.s et les enseignant.e.s à les contacter par mail ou à passer dans leur bureau pour leurs demandes.

2.3. Suivi de l'AG de la communauté facultaire

Le Vice-Doyen signale que le groupe composé par les représentants des différents corps s'est réuni suite à l'AG du 14 octobre. Il se penche actuellement sur la synthèse des interventions et sur la manière de poursuivre les réflexions entamées tout en respectant et en optimisant les conditions humaines et matérielles.

Une communication à l'adresse de l'ensemble de la communauté facultaire sera diffusée dans les semaines à venir.

2.4. Infrastructures

- Occupation des locaux d'ateliers

Le Vice-Doyen donne suite à une des demandes faite à de multiples reprises lors de l'AG et des débats avec les étudiant.e.s concernant l'occupation des locaux d'atelier en dehors des heures de cours, notamment pour les projets. En collaboration avec la gestionnaire locaux/horaires, on a réussi à repenser cette occupation des locaux. Une communication partira d'ici peu pour informer de l'ouverture des locaux libres de toutes autres activités, de 8h à 22h, tant à Flagey qu'au Solbosch.

Les plages libres sont visibles sur TimeEdit sous la référence « Atelier libre ».

Cette disposition prend effet directement et se poursuit jusqu'en décembre pour une période test. Si tout se passe bien, elle sera reconduite au Q2.

Les étudiant.e.s demandent s'il serait possible d'occuper les locaux ce vendredi 11 novembre. Le Vice-Doyen rappelle que pour tout souhait d'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de la faculté, il suffit d'adresser une demande à la cellule « Horaires et locaux ».

- Bâtiment L – suivi

Le jury s'est réuni et est arrivé à un consensus. Le groupe sélectionné sera révélé d'ici la fin de l'année par le service Infrastructures de l'ULB.

2.5. Point sur les Licence Adobe - Denis DERYCKE

Denis Derycke fait une remise en contexte : auparavant la faculté avait un contrat direct avec Adobe. Désormais, le contrat passe par l'ULB ce qui entraîne une forte augmentation du prix (90€/licence).

Pour faire face à ce coût, des règles d'attribution ont été mises en place avec une politique qui favorise l'enseignement, la recherche étant éligible à d'autres sources de financement. Les responsables d'UE seront contactés prochainement pour savoir à qui attribuer la licence (1/UE).

Denis Derycke mentionne que des discussions sont en cours avec le département Informatique afin de rétablir une solution « open-bar » mais qu'à ce jour, il ne peut rien garantir.

Aussi, il rappelle qu'il existe d'autres outils plus accessibles pour des utilisations simples comme l'édition de fichier PDF etc.

3. Suivi des commissions permanentes

3.1. Commission Finances

Suivi de la commission du 18 octobre 2022

Prise d'acte.

1. Situation du budget au 10 septembre 2022 - Prévisions budgétaires 2023

En attendant la communication de l'enveloppe facultaire pour 2023, la commission fait une estimation basée sur une légère indexation de l'enveloppe 2022, soit pour 2023, des crédits facultaires de +/- 215.000€ et un solde 2022 de +/- 50.000€.

En fonction des dépenses 2022 et des besoins 2023, chaque poste a été revu.

Dans le budget de fonctionnement, un nouveau poste « Associations étudiant.e.s » d'un montant de 3.000€, a été intégré. Ce budget est destiné à soutenir des initiatives issues de collectifs étudiant.e.s.

Le budget des postes enseignement, relations internationales et culture facultaire a été maintenu.

Le budget de la Recherche sera diminué de 5.000€. Cette diminution est en partie compensée par l'augmentation de la dotation forfaitaire aux centres de recherche qui disposent ainsi d'une capacité à soutenir des initiatives.

En ce qui concerne les comptes pour les frais récurrents (1051) :

- Selon les directives du département financier, le poste informatique ne dépassera pas les 20.000€ par an.
- Le budget de 14.000€ pour les conférenciers sera maintenu.

En ce qui concerne les comptes pour les frais de projets ponctuels (1052) :

- Le poste SIP + Semaine A sera diminué de 5.000€. L'organisation de la SIP fait l'objet d'une réflexion de fond tendant notamment à en alléger les frais de fonctionnement.
- Le poste Aménagement Flagey sera reporté dans son intégralité.
- Un budget de 5.000€ sera maintenu pour le Yearbook.
- Le poste expositions des prix et des étudiant.e.s sera diminué de 5.000 €

Le montant de l'enveloppe 2023 a été communiqué quelques jours après la commission : l'enveloppe s'élève à 222.681 €. La commission communiquera les prévisions budgétaires 2023 définitives dès réception du solde 2022.

2. Règles d'achat pour les licences Adobe pour 2022-2023

Une politique d'attribution d'un nombre limité de licences a été mise au point et sera communiquée très prochainement.

3.2. Commission Recherche

Suivi de la commission du 24 octobre 2022

3.2.1. Epreuves intermédiaires et soutenance de thèse

- 25/10/22 : Soutenance publique de Trésor Lumfuankenda Bungiena "Pour une Architecture du Care : Repenser l'infrastructure hospitalière en République Démocratique du Congo"
Jury de thèse : Géry Leloutre (Président), Victor Brunfaut (Secrétaire), Judith le Maire de Romsée (Promotrice)
Johan Lagae (Université de Gand, co-promoteur), Francis Lelo Nzuzi (Université de Kinshasa), Jérôme Chenal (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne)
- 15/11/22 : Epreuve intermédiaire d'Alexandre Van Dongen « Exploitation de numérisations hétérogènes pour la représentation et l'analyse d'un site archéologique à grande échelle. Pachacamac 1532. »

Comité d'accompagnement : David Lo Buglio (promoteur), Peter Eeckhout co-promoteur), Judith le Maire (présidente), Laurent Tolbeck, Sébastien Lambot (UCLouvain)

3.2.2. AG de la recherche du 17 novembre

L'AG commencera à 17 :00. Sont prévus : des présentations des projets de recherche des nouveaux doctorant.e.s, de Clara, de la collection Architecture aux Editions de l'Université de Bruxelles et de la Formation Doctorale.

3.2.3. Réforme des commission FNRS

Le FNRS va réaliser un dédoublement des commissions scientifique avec :

une Commission scientifique internationale en charge de l'évaluation des demandes pour l'appel « Bourses & Mandats » (sauf le niveau doctoral) et l'appel « Crédits & Projets » ;

et une Commission scientifique Fédération Wallonie-Bruxelles en charge des candidatures de niveau doctoral (y compris les Cliniciens Chercheurs Doctorants), dans le cadre de l'appel « Bourses & Mandats » ;

Trois propositions du FNRS et de la présidente de la SHS3 ont été faites pour un nouveau membre de la commission internationale. D'autres candidat.e.s potentielles sont proposés afin de diversifiés la composition presque exclusivement française : Eva Alvares, Barbara Lipietz, Paola Alfaro, Chiara tosi. La commission se met finalement d'accord sur la candidature de Barbara Lipietz.

A la suite de nombreux échanges, les 3 facultés (ULg, UCL, ULB) se sont accordées sur le classement suivant pour la désignation d'un expert en architecture :

SHS3 : 1 Emmanuel Rey, EPFL ; 2 Nicolas Tixier, ENSA Grenoble ; 3 Valery Didelon, ENSA Rouen

Elles proposent également un classement pour les SHS1, 4 et 5 :

SHS1 - Géographie humaine et sociale : 1 Matthew Gandy, University of Cambridge

SHS4 - Histoire de l'architecture et de l'urbanisme : 1 Livio de Luca, CNRS

SHS5 - Aménagement de l'espace et du territoire: 1 Sandra Lenzholzer, Wageningen University, 2 Alessandro Melis, New York Institute of Technology

3.2.4. Formation doctorale

Cette année académique Iwan Strauven organisera le programme des séminaires thématiques de la formation doctorale. Il consultera les doctorant.e.s afin de voir leurs besoins et demandes. Le séminaire d'écriture scientifique sera assuré par Carole Glorieux

3.2.5. Actualités des centres

Une série de séminaires et colloques sont prévus :

Hortence:

Colloque Zero degree of architectural writing – 2 et 3 novembre 2022

Sasha :

Séminaire Matérialités - 24 octobre 14:00 - 16:00

LoUIsE :

Webinaire Territories in Transition - 28 novembre à 14:00 – 16:00

Visite du professeur Jorge Almazan du 10 Novembre au 9 décembre

3.2.6. Demandes de financement

La commission rappelle que les règles de financement doivent être respectées). Par ailleurs pour les demandes de relecture d'article en anglais il y a un appel de l'ULB tous les trois mois.

- Salma Belkebir : demande de financement de 500 euro pour la relecture d'un article en anglais à publier dans le journal *Cities*.
La commission accepte pour le montant maximum de 200 euro prévu par le règlement.
- Roxane Enescu : demande de financement de 410,84 euro pour participation au colloque les 36 heures Choros à Strasbourg (01/09/22) pour la co-organisation d'un atelier expérimental de construction de narrativités urbaines poétiques. La commission accepte mais insiste pour que la prochaine fois la demande soit soumise dans les délais impartis (deux mois avant le départ). Par ailleurs la commission souligne que la candidate est dans les conditions pour soumettre des demandes au FNRS.
- Dieu Merci Kutalu Nzinga et Emerite Kaleka : demande de financement de 3990 euro pour participer au colloque international HABITAT DURABLE EN AFRIQUE organisé les 18 et 19 octobre à l'Université Constantine 3 en Algérie. (max 1000 €).

Pas de demande parallèle au FNRS ni de justification de l'absence de demande complémentaire. La commission refuse la demande.

- Lyna Bourouiba et Anne-Laure Iger : demande de financement de 420 euro pour la relecture d'un article en anglais à publier dans le journal ARchitecture and Culture de Routledge.
La commission accepte pour le montant maximum de 200 euro prévu par le règlement.
- Eric Van Essche : demande de financement de 1000 euro pour organisation d'un Colloque international sur les lieux d'exposition de l'art urbain à Bruxelles les 22, 23 et 24 mars 2023. La demande est acceptée.
- Victor Brunfaut : demande de financement de 1075 euro pour participation active à une session Platevas au colloque "Sustainable housing in Africa" les 18 et 19 octobre à l'invitation de l'Université de Constantine 3.
Demande acceptée exceptionnellement pour un montant maximum de 1000 euro comme prévu par le règlement des financements de la CR. Attention que pour une présidence de session le règlement ne finance normalement que des déplacements en Europe.
- Judith le Maire : demande de financement de 1075 euro pour présentation d'une communication au colloque "Sustainable housing in Africa" les 18 et 19 octobre à l'invitation de l'Université de Constantine 3. (max 1000 euro).
Demande acceptée pour un montant maximum de 1000 euro comme prévu par le règlement des financements de la CR.

Luisa Moretto rappelle qu'il est important que les dossiers introduits respectent les règles de demande de financement. Celles-ci sont disponibles sur l'intranet.

[Faculté d'Architecture La Cambre Horta \(ulb.be\)](http://www.ulb.be)

3.2.7. Divers

Le Vice doyen à la recherche a proposé aux coordinateurs des laboratoires de répondre à l'appel ULB pour les logisticiens de recherche. La proposition sera basée sur celle soumise en 2019. Les coordinateurs des laboratoires d'Hor- tence, Alice, Sacha, Louise et Habiter ont répondu positivement à la proposition.

L'appel sera clôturé la semaine prochaine.

3.3. Commission des doctorats

Points d'information

4. Ressources humaines

4.2. Désignation dans le corps scientifique – Mandats d'assistants intérimaire

- 4.2.7. Proposition de désigner **M. Davut ERKAN** pour un mandat d'assistant intérimaire 0.2 etp du 01/01/2023 au 30/09/2023.
Vote : **16 oui/ 3 non/ 1 abst.**

4.3. Désignations dans le corps scientifique – Mandats d'assistants chargés d'exercices intérimaires (cadre rectrice – aide à la rentrée)

- 4.3.7. Proposition de désigner **Mme Sara TASSI** pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.10 etp du 01/02/2023 au 30/09/2023.
(Cadre rectrice – support COMM-P- 2203 : Composition et représentation 3 – M. De Rijck)
Vote : **20 oui/ 0 non/ 0 abst.**
David mentionne qu'il s'agit plus d'une reconduction puisque Mme Tassi a déjà participé à cet enseignement.
- 4.3.8. Proposition de désigner **Mme Florence COENRAETS** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du 01/02/23 au 30/09/2023.
(Cadre rectrice – support CNST-P-1102 : Structures et matériaux 1- partim : Laboratoire des formes et matières - J-M Sterno)
Vote : **20 oui/ 0 non/ 0 abst.**
- 4.3.9. Proposition de désigner **Mme Alexandra NAFPLIOTIS** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du 01/02/23 au 30/09/2023.
(Cadre rectrice – support CNST-P-1102 - Structures et matériaux 1- partim : Laboratoire des formes et matières - J-M Sterno)
Vote : **20 oui/ 0 non/ 0 abst.**
- 4.3.10. Proposition de désigner **M/Mme....** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du au 30/09/2023.

(Cadre rectrice – support CNST-P-1102 - Structures et matériaux 1- partim : Laboratoire des formes et matières - J-M Sterno)

Vote

- 4.3.11. Proposition de désigner **M/Mme....** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du au 30/09/2023.

(Cadre rectrice – support CNST-P-1102 Structures et matériaux 1- partim : Laboratoire des formes et matières - J-M Sterno)

Vote

- 4.3.12. Proposition de désigner **M/Mme ...** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du au 30/09/2023.

(Cadre rectrice – support ENVI-P1204 : Interactions avec le milieu - S. Giovannini)

Vote

Bloc 2

- 4.3.13. Proposition de désigner **M/Me** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du au 30/09/2023.

(Cadre rectrice – support HIST-P 2306 : Histoire de l'architecture 2 : Architecture - Modernités– P. Lhoas)

Vote

Bloc 3

1. Proposition de désigner **M/Mme** pour un mandat intérimaire AEX 0.10 etp du au 30/09/2023.

(Cadre rectrice – support COMM-P- 3303 : Composition et représentation 4 - H. Lionnez)

Vote

4.4. Désignations dans le corps scientifique – Mandats d'assistants en projet d'architecture intérimaires

- 4.4.7. Proposition de désigner **M/Mme ...** pour un mandat intérimaire APA 0.4 etp du 01/02/2023 au 31/07/2023.

(Cadre rectrice – support enseignement du projet Q2)

Vote

4.5. Renouvellements dans le corps scientifique au 01/10/2023

4.5.1 Assistants en Projet d'Architecture

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements des mandats d'assistant en projet d'architecture du 01/10/2023 au 30/09/2025 de : Mme Emilie MORALES, M. Antoine WANG
Proposition : Pierre Dejasse, Maud De Rijck, Wouter Van Acker, Sylvie Burgeon

L'assemblée valide la proposition.

4.5.2. Assistants chargés d'exercices

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements des mandats d'assistant chargé d'exercices de : M. Benoît BURQUEL, M. Alban SCHUITEN
Proposition : Pierre Dejasse, Ellen Van Huffel, Maud De Rijck, Sylvie Burgeon

L'assemblée valide la proposition.

4.6. Assistants en Projet d'Architecture – Automaticité

Création d'une commission d'évaluation facultaire chargée de se prononcer sur les candidatures à l'automaticité et à la promotion du mandat d'Assistant en Projet d'Architecture.

Composition de la commission Facultaire d'évaluation :

- a) Le.a Doyen.ne de la Faculté d'Architecture ou son représentant ;
- b) Le.la conseiller.e en pédagogie rattaché.e à la Faculté d'Architecture ;
- c) Un.e Premier.e Assistant.e en Projet d'Architecture sur proposition des Maîtres Assistants en projet d'architecture principal et des Premiers Assistants en projet d'architecture ou à défaut un membre du corps académique ;
- d) 2 membres du corps académique, enseignant.e.s du projet.

L'assemblée valide la proposition.

4.7. Démission dans le corps scientifique au 01/10/2022 Mandat d'assistant en projet d'architecture

Prise d'acte de la démission de **M. Luis Miguel PINTO GONCALVES**
L'assemblée prend acte.

4.8. Désignation dans le corps scientifique au 01/12/2022 en qualité de collaborateur scientifique

4.6.1. Désignation de **M. Réjean LEGAULT**, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du Laboratoire Hortence du 01/10/2022 au 30/09/2023

Vote : **18 oui/ 1 non/ 2 abst.**

Actuellement, Monsieur Legault intervient chez nous comme chercheur invité. Le fait de le désigner comme collaborateur scientifique lui permettrait d'accéder aux outils ULB.

5. Divers

- Marcelle Rabinowicz :
09/11/22 : Conférence de rentrée académique de l'Executive Master en patrimoine : « Notre Dame de Paris, une cathédrale de données et connaissances pluridisciplinaires en science du patrimoine », par Livio De Luca
22/11/22 : Sébastien Marot et Rem Koolhaas, auditorio Victor Bourgeois à 17h30.
25/11/22- 18h30 : auditorio Victor Bourgeois, projection du film A Buakama « Le Rejeté »
- Geneviève Martin :
Le mardi 15/11 de 10h à 12h, il y a une formation qui soutient les cours donnés en anglais. Actuellement il n'y a qu'un inscrit, un rappel va être envoyé.

Concernant les EBS, les professeurs vont recevoir prochainement les informations concernant les PAI. Actuellement, ce sont les étudiant.e.s qui décident s'ils souhaitent aller ou non dans l'auditoire spécifique EBS pour leurs examens.

- Christine Godefroid lance un appel aux collègues pour la remplacer à un jury à Nancy.

Marcelle RABINOWICZ,
Doyenne